



REPUBLIQUE DE DJIBOUTI
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DE LA PECHE ET DE L'ELEVAGE CHARGE
DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
PROJET D'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES POUR L'ADAPTATION AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE (PEJACC)
AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
SERVICE DE CONSULTANTS (FIRMES)

Secteur : Agriculture et Développement Rural

Référence de l'accord de Financement : Don FAT : 5900155019006 -Prêt FIDA : 2000005424.

N° d'Identification du Projet : P-DJ-AA0-008

Le Gouvernement de la République de Djibouti a reçu des dons du Fonds Africain de Développement (FAD), de la Facilité d'Appui à la Transition (FAT) et un prêt du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) pour couvrir le coût du Projet d'entrepreneuriat des jeunes pour l'adaptation au changement climatique (PEJACC), et a l'intention d'utiliser une partie des ressources accordées au titre de ce don pour financer le contrat des **Etudes et contrôle des travaux d'infrastructures d'élevage.**

La mission porte sur la réalisation des études techniques (APS/APD), la préparation des DAO, ainsi que le contrôle et la surveillance des travaux des infrastructures suivantes : 3 aires d'abattage, 5 postes vétérinaires, 8 enclos de contention pour le traitement du bétail situés à proximité des forages, ainsi qu'un (01) magasin de stockage de fourrage. L'ensemble de ces infrastructures sera réalisé dans les régions d'Arta, Ali-Sabieh, Dikhil, Tadjourah et Obock.

De même, durant la période de garantie (12 mois) à compter de la date de réception provisoire des travaux, la mission de contrôle devra répondre sans frais supplémentaires à toute sollicitation du Client.

La Cellule d'Exécution du Projet (CEP) du ministère de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche et de l'Elevage chargé des Ressources Halieutiques, invite les Consultants (Firmes) à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants (Firmes) intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

- L'établissement de la liste restreinte sera basé sur l'évaluation des expressions d'intérêt au regard des critères suivants : **Expérience générale de dix (10) ans** dans le domaine des études techniques et du suivi-contrôle des travaux d'infrastructures ;
- Réalisation de missions similaires dans le domaine des études techniques et/ou du suivi-contrôle des travaux d'infrastructures rurales ou agricoles (incluant les infrastructures d'élevage, ou les aménagements hydro-agricoles, ou les périmètres irrigués, ou des ouvrages de génie rural ou tout autre infrastructure en milieu rural) dans un contexte comparable à celui du projet ;
- Expérience du consultant dans de la région de la Corne d'Afrique (HOA).

Critères de sélection pour la liste restreinte :

	CRITERES ET SOUS CRITERES	NOTES (points)	
		Maximales	Répartition/sous critères
1.	<p>Expérience générale</p> <p>Nombre d'années d'expérience du Cabinet.</p> <p><i>Le Consultant (Firme) doit avoir dix (10) années D'expérience générale et fournir les justificatifs</i></p> <p>L'expérience générale du Consultant (Firme) en rapport avec la mission ; en nombre d'année d'existence du Consultant.</p>	30	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Moins de 10 ans : disqualifié</i> - <i>10 ans d'expérience : 20 points</i> - <i>2 points pour chaque année d'expérience supplémentaire (maximum 10 points)</i>
2.	<p>Qualification du consultant dans le domaine des prestations durant les dix (10) dernières années</p> <p><i>(joindre les attestations et/ou pages de garde et de signature des contrats durant les 10 dernière année</i></p>	70	
	<p>L'expérience pertinente du consultant au cours des dix (10) dernières années en rapport avec la mission ; en nombre de missions similaires réalisées.</p> <p>- <i>N.B: Mission similaire = Études APS/APD/EIES et DAO des infrastructures d'élevages, suivi-contrôle des travaux.</i></p>	60 points	<i>10 points par mission similaire (maximum 60 points)</i>
	<p>- Missions similaires dans la région (HOA) ou dans des contextes similaires</p> <p>L'expérience du Consultant dans la région de la Corne d'Afrique (HOA) au cours des 10 dernières années ; en nombre de missions réalisées.</p>	10 points	<i>05 points par mission dans la région (maximum 10 points)</i>
Total		100	
La note minimale requise pour être éligible est de 70 points sur 100			

NB : Les références fournies par les Consultants doivent être accompagnées obligatoirement par des attestations de bonne exécution et de pages de garde et de signature des contrats (ou tout document similaire attestant la bonne réalisation de la mission).

Toute référence non accompagnée par une attestation de bonne exécution et/ou pages de garde et de signature des contrats (ou documents similaire) ne sera pas prise en compte.

Les Firmes de Consultants peuvent se mettre en association / groupement pour augmenter leurs chances de qualification.

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement (édition Octobre 2015 révisée), qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La méthode de sélection est la sélection basée sur la Qualité et le Coût (SBQC).

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires notamment les TDRs de la mission à l'adresse mentionnée ci-dessous, aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **du Dimanche au Jeudi entre 8h00 et 15h00 (heure de Djibouti)** ou en écrivant à : procurement.brefons.pejacc@gmail.com

Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou transmis par email aux adresses emails ci-dessous au plus tard **le Mardi 16 Juin 2026 à 12h 00 min** (heure de Djibouti, GMT+3) et porter expressément la mention « **Manifestation d'Intérêt pour le Recrutement d'un Consultant (Firme) pour la mission des Etudes et contrôle des travaux d'infrastructures d'élevage** ».

Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche et de l'Elevage chargé des Ressources Halieutiques

Au Secrétariat de la Cellule d'Exécution du Projet PEJACC

Zone Boulaos – BP : 453, Djibouti, République de Djibouti

Tel : + 25321320570 Fax : +25321343197

Email : procurement.brefons.pejacc@gmail.com